Auchan

CONSIGNES DE SECURITE

LA SÉCURITÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Cadre de référence :

- Code du travail (R.4227-28 à R.4227-41)
- Règlement de sécurité ERP (articles MS 41 à 52)
- Arrêté du 25 juin 1980 modifié

« Consignes établies conformément aux dispositions du règlement de sécurité ERP et adaptées aux spécificités du site. »

ÉDITION 2026

LA STRATÉGIE DE PRÉ-ALERTE

⚖️ L'ÉQUILIBRE SÉCURITÉ

La gestion d'un départ de feu en ERP est un dosage précis :

- **NE PAS EN FAIRE TROP :** Pour ne pas provoquer de panique dans le centre commercial.
- **NE PAS EN FAIRE TROP PEU :** Pour mobiliser les équipes avant d'être débordé.

🕵️ LE CONCEPT « VINCENT DILIGENT »

L'astuce mnémotechnique : (V-incendi-ligent)

Ce message est une **pré-alerte interne exclusive à Auchan**. Il répond à un besoin de réaction rapide et mesurée dès qu'une incertitude apparaît.

🎯 CIBLE	🔒 CONFIDENTIALITÉ	🚩 FINALITÉ
Collaborateurs Auchan uniquement	Inconnu des clients et des autres boutiques	Informer du lieu sans affoler le public

🎙️ PROCÉDURE DE DIFFUSION

(À diffuser immédiatement sur la sonorisation magasin)

« M. Vincent Diligent est demandé à : [LIEU] »

Consigne impérative : Tout collaborateur entendant ce message doit se référer au logigramme ci-dessous et rejoindre son poste de sécurité (EPI, Guide ou Serre-file) sans attendre l'alarme générale

PHASE 2 : L'INTERVENTION

Mobilité et Réaction des Équipes

🛡️ L'ÉQUIPE DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

Les personnels désignés sont formés et recyclés périodiquement.

Le personnel Auchan à proximité immédiate du lieu cité.

- **ACTION :** Se mettre à disposition de l'équipe sécurité.
- **MOYENS :** Se munir des **extincteurs appropriés**.
- **BUT :** Attaquer le sinistre dans la limite de leurs moyens et sans se mettre en danger.

🚒 L'ÉQUIPE DE SECONDE INTERVENTION

Services Sécurité et Technique en renfort.

- **ACTION :** Soutien opérationnel de la première intervention.
- **BUT :** Limiter la propagation du feu et préparer l'arrivée des **Sapeurs-Pompiers**.

👤 LES AUTRES COLLABORATEURS

Ceux qui ne sont pas sur le lieu du sinistre.

- **CONSIGNE :** Rester à son poste, rester attentif et poursuivre l'activité si possible.
- **ANTICIPATION :** Se préparer au rôle de **Guide-file** ou **Serre-file** en cas d'évacuation générale.

✅ LE DÉNOUEMENT : MAÎTRISE DU FEU

Si le danger est écarté, le responsable informe la Direction pour lever la pré-alerte.

MESSAGE DE REPRISE D'ACTIVITÉ :

« Reprise de l'activité normale en zone [Indiquer la zone] »

Coordination du Dispositif d'Évacuation

LE PRINCIPE : Bien que les commerces de la galerie soient des entités distinctes, l'évacuation doit être **simultanée et coordonnée** pour garantir la sécurité de tous les clients du centre.

🔔 1. DIFFUSION DE L'ALARME

- **SIGNAL :** L'alarme générale d'Auchan est relayée (ou audible) dans l'ensemble de la galerie marchande.
- **OBLIGATION :** Dès l'audition du signal, chaque commerce doit **cesser immédiatement son activité** et évacuer son personnel et ses clients.

🤝 2. RÔLE DES COMMERÇANTS (VOS VOISINS)

Chaque responsable de boutique est chargé de :

1. **Évacuer son local :** S'assurer qu'aucun client ne reste en cabine ou en réserve.
2. **Fermer son rideau (si possible) sans retarder l'évacuation :** Pour éviter les courants d'air et le pillage.
3. **Rejoindre le Point de Rassemblement :** Ne pas rester devant la vitrine pour ne pas gêner les flux.

👮 3. COORDINATION AVEC LE PC SÉCURITÉ AUCHAN

- **GUIDAGE :** Les Guide-files Auchan (en gilets jaunes) facilitent l'écoulement du public venant de la galerie vers les sorties de secours communes.
- **LIAISON :** Le PC Sécurité centralise les informations de la galerie pour les transmettre aux Sapeurs-Pompiers.

⚠️ CONSIGNES PARTICULIÈRES PMR (GALERIE)

- Les commerçants de la galerie ont la responsabilité de la prise en charge des PMR présents dans leurs locaux jusqu'aux zones de sécurité ou sorties de plain-pied.

PHASE 4 : L'EVACUATION

Signal Sonore et Mise en Sécurité Totale

DÉCLENCHEMENT : Sur ordre de la Direction ou du PC Sécurité si le feu n'est pas maîtrisé.

📢 1. LE SIGNAL D'ALARME

- **ACTION :** Évacuation **obligatoire et immédiate** pour tous (clients et collaborateurs).
- **CONSIGNE :** Garder le calme, ne pas utiliser les ascenseurs, ne pas revenir en arrière.

♿ 2. FOCUS : PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

« Une attention toute particulière est portée aux PMR dont la prise en charge est SYSTÉMATIQUE. »

- **ACCOMPAGNEMENT :** Chaque collaborateur à proximité d'une personne en situation de handicap (moteur, visuel, auditif) doit l'accompagner vers la sortie la plus proche.
- **ZONES DE REFUGE :** Si l'évacuation verticale est impossible, diriger la personne vers les **Espaces d'Attente Sécurisés (EAS)** et signaler sa présence au PC Sécurité.

🏃 3. MISSIONS DES COLLABORATEURS (Gilets de Haute Visibilité)

GUIDE-FILES	SERRE-FILES	DIRECTEUR D'ÉVACUATION
DIRIGE le public vers les sorties de secours (IS).	**VÉRIFIE** les réserves, sanitaires et bureaux.	**COORDONNE** les flux et l'accueil des pompiers.
CHEMINEMENT : Utilise les parcours balisés vers le point de rassemblement.	**FERME** les portes derrière lui (compartimentage).	**CENTRALISE** les comptes-rendus des Serre-files.

📍 4. LE POINT DE RASSEMBLEMENT

Tout le personnel se regroupe par secteur pour le comptage final.

[LIEU : À PRÉCISER SELON PLAN DE SECTEUR]

PHASE 5 : SECTORISATION & CHEMINEMENTS

EN PRESENCE PUBLIC

SECTEUR D'EVACUATION	CHEMINEMENTS
EEGP	IS1 - IS2 - IS3 - SAS sécurité - Entrée magasin
MAISON LOISIR/ HBB	IS4 - IS5 - IS6
PGC	IS7 / IS8 (réserve) - IS9 - IS10 - IS11 - IS12 - LIGNE DE CAISSE
MBA	IS7 - IS8 - IS9 - IS10 - IS11 - IS12
ADMINISTRATION	IS12 - IS13 - IS14
CAISSE	Ligne de caisse
PERSONNE A MOBILITE REDUITE	**IS1 - IS2 - IS3 - Entrée magasin - IS4 - IS5 - IS6 - IS8 - Ligne de caisse**

HORS PRESENCE PUBLIC

SECTEUR D'EVACUATION	CHEMINEMENTS
EEGP	SAS SECURITE
MAISON LOISIR / HBB	SAS SECURITE - IS4 - IS5
PGC	SAS SECURITE - IS4 - IS5 - IS10 - IS11 - IS12
MBA	SAS SECURITE - IS4 - IS5 - IS10 - IS11 - IS12
ADMINISTRATION	SAS SECURITE - IS 10 - IS14
CAISSE	SAS SECURITE - IS 10

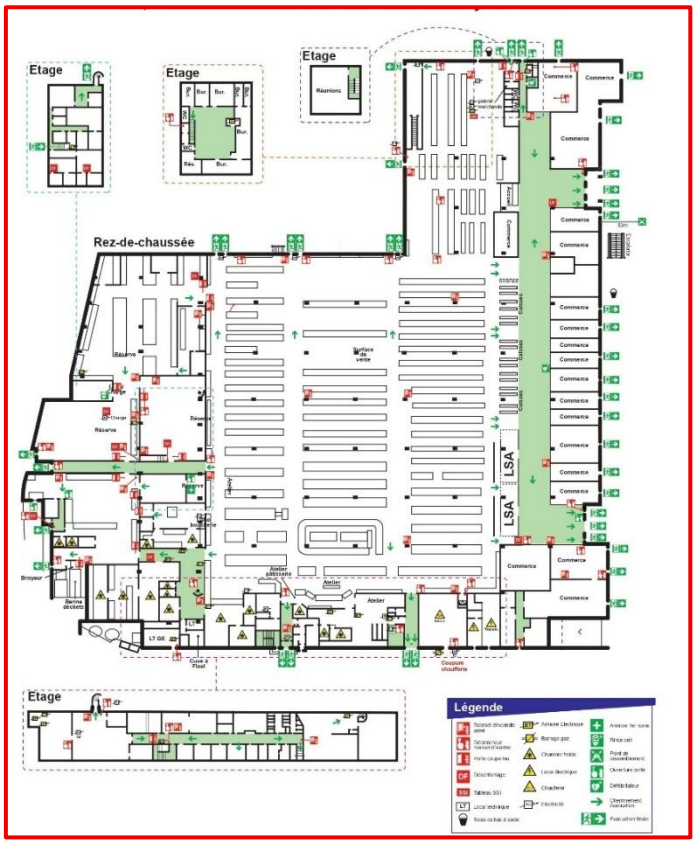

PHASE 6 : APRÈS LE SINISTRE

Contrôle, Sécurisation et Reprise

L'OBJECTIF : S'assurer que le danger est totalement écarté avant toute réintroduction du public ou du personnel.

📋 1. LE COMPTAGE ET BILAN

Une fois au point de rassemblement, la procédure est stricte :

- **Recensement :** Chaque Serre-file rend compte au **Directeur d'Évacuation**.
- **Appel :** Vérifier qu'aucun collaborateur, client ou prestataire n'est manquant.
- **Bilan Victimes :** Signaler immédiatement tout blessé ou personne incommodée par les fumées aux Sapeurs-Pompiers.

🚒 2. LIAISON AVEC LES SECOURS (Sapeurs-Pompiers)

Le Directeur d'Évacuation ou le PC Sécurité transmet les informations clés aux pompiers à leur arrivée :

- Le foyer principal et la propagation éventuelle.
- L'état des coupures (Gaz, Électricité).
- La confirmation que l'évacuation est totale.

🔄 3. RÉINTÉGRATION DES LOCAUX

INTERDICTION STRICTE : Personne ne doit pénétrer dans le magasin tant que l'ordre n'a pas été donné par :

1. Le Commandant des Opérations de Secours (Pompiers).
2. La Direction du magasin.

📝 4. CONSIGNES ADMINISTRATIVES

Après l'incendie, certaines actions sont obligatoires :

- **Remise en service :** Réarmement de l'alarme et remplacement des extincteurs utilisés.
- **Registre de Sécurité :** Consigner l'heure, la nature du sinistre et les mesures prises

LOGIGRAMME

DIRECTEUR D'EVACUATION

EMMANUEL RATTIER DM
DAVID FLAMIN RS

"Le Directeur d'évacuation est responsable du bon déroulement global de l'évacuation et fait le lien avec le COS."

SERRE-FILES	GUIDE-FILES	EPI
EEGP Birkan, Cédric	**EEGP** Houyam, Luis	**EEGP** Océane
HBB Birkan, Cédric	**HBB** Thomas, Dylan	**HBB** Kamel
MAISON LOISIR Birkan, Cédric	**MAISON LOISIRS** Sandrine, Gérald	**MAISON LOISIRS** Farid, Nathalie
PGC Saïd, DIALLO	**PGC** Djallal, Tiago, Zakaria	**PGC** Barbara, Farid
MBA Ludovic, Christophe	**MBA** Victor, Alexandre	**MBA** Olivier, Nathalie
CAISSE Delphine	**CAISSE** Amour, Sylvia	**CAISSE** Sakina
ADMINISTRATION Iudita	**ADMINISTRATION** Tony	**ADMINISTRATION** Michèle

"En cas d'absence du titulaire, la mission revient d'office au binôme présent sur le rayon"

MEMO

1 – GUIDE :

☑ **MISSION**

Il doit guider les personnes vers les différentes issues de secours les plus adaptées (sans traverser de zone sinistrée ou enfumée) et les accompagner au point de rassemblement.

Il doit faire presser les personnes sans les faire courir. Il évite les mouvements de panique

L'évacuation terminée, il doit se mettre à la disposition des secours extérieurs (pompiers) et du PC sécurité.

☑ **CONSEIL**

Il doit se positionner à des endroits judicieux pour guider et faciliter au maximum l'évacuation.

2 – SERRE-FILE :

☑ **MISSION**

Il doit veiller lors d'une évacuation qu'aucune personne ne reste dans la zone ou à l'étage dont il a la charge.

Une fois au point de rassemblement, il doit faire le point avec le guide file de sa zone et rendre compte aux secours extérieurs (pompiers) ou au PC sécurité (nombre de personne dans les locaux, état).

L'évacuation terminée, il doit se mettre à la disposition des secours extérieurs (pompiers) et du PC sécurité (campus 1).

☑ **CONSEIL**

Il doit porter une attention particulière aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux personnels des entreprises extérieures.

LE CHARGÉ D'ÉVACUATION EST FORMÉ AUX DEUX MISSIONS.
SI LE NOMBRE DES CHARGÉS D'ÉVACUATION EST INSUFFISANT
LA MISSION DE SERRE-FILE EST PRIORITAIRE

EVACUATION

*Dès le **déclenchement du signal sonore d'alarme** générale, sur consigne des secours extérieurs, sur consigne de l'encadrement ou à votre initiative en cas d'incident :*

ð EVACUER DANS LE CALME

ð EMPRUNTER PRIORITAIREMENT LES ISSUES PROTEGEES.

ð REJOINDRE LE POINT DE RASSEMBLEMENT.

ð NE JAMAIS REVENIR EN ARRIERE

Ð DANS LA CHALEUR ET LA FUMÉE BAISSEZ-VOUS L'AIR FRAIS EST PRÈS DU SOL.

"Chaque geste compte, chaque regard prévient. Merci pour votre vigilance."